Date d'affichage: 06/05/2023

COMMISION JURIDIQUE REUNION TELEPHONIQUE DU 06/05/2023

Présents: MM C.FOURNIER, Fk PORET, D.HARY

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans le P.V n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 03/05/2023

Coupe Féminines à 8 Bay Voyages : 59870.1 WISSANT/VIEILLE EGLISE. Forfait de Wissant (mail du club). Homologué : WISSANT 0 – VIEILLE EGLISE 3 par forfait. Amende 15€ à Wissant.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à <u>direction@cotedopale.fff.fr</u> (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : Mr C. Fournier

Le Secrétaire de Séance : Mr D.Hary